

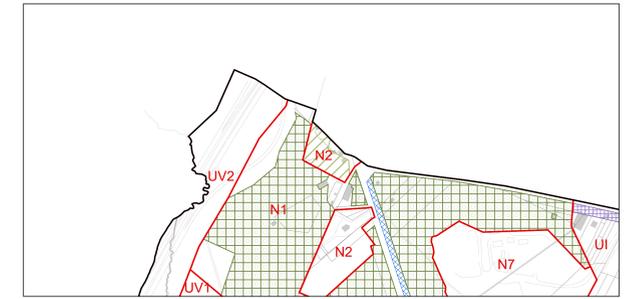
Liste des emplacements réservés		
N°	Affectation	Bénéficiaire
1	Aménagement de voirie rue de la Saïemouille	568 Commune
2	Création d'un cheminement piéton le long de la Saïemouille, nécessaire à un entretien régulier de la rivière et à la création d'une traversée piétonne	1 706 SVOA 2 018 Commune
3	Création d'un bassin de rétention	4 005 SVOA
4	Aménagement d'un espace public planté et d'un parking aux abords du site de délagement	1 701 Commune
5	Protection paysagère le long de la Tranchée pour lutter contre le bruit	24 775 Commune
6	Création d'une bande de 10m de large le long de la Saïemouille pour cheminement piéton et entretien métrique de la rivière	19 444 SVOA
7	Création d'un parking en centre-ville	932 Commune
8	Élargissement de la voie boulev. de la Roche Garnier	338 Commune
9	Création d'un accès au Parc Flévy	1 403 SVOA
10	Création de voies nouvelles à la Plante aux Chiens	2 625 Commune
11	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RN 446 à Fôde Besin	20 178 Commune
12	Agrandissement de l'école et du restaurant scolaire Jean-Jacques Rousseau, réalisation d'un parking public	2 845 Commune
13	Extension de la mairie	538 Commune
14	Création d'un square public parcelle AL 549	2 784 Commune
15	Création d'un cheminement doux le long de la Saïemouille dans le hameau du Gué	2 054 Commune
16	Création d'une liaison douce le long de la Saïemouille	1 811 Commune
17	Aménagement de voirie rue Moutard Martin (au senter de la Plante aux Chiens à la route de Bello)	990 Commune
18	Création d'une liaison douce	4 514 Commune
19	Aménagement de voirie rue Emile Zola (de la rue Toulouse Lautrec à la rue des Deux Puits)	363 Commune
20	Aménagement de voirie secteur des Bank-Macquets	801 Commune
21	Aménagement de voirie chemin du Fond de Villeveux	1 791 Commune
22	Aménagement de voirie rue des Sables	337 Commune
23	Aménagement de voirie chemin de l'Hôtel Dieu	869 Commune
24	Création d'un parc public	1 504 Commune
25	Confortement et sécurisation de la rue des Berges	322 Commune
26	Passage pour la faune, corridor écologique	1 474 Commune
27	Élargissement de la voie	1 457 Commune
28	Création d'une liaison douce	212 Commune

Révision du PLAN LOCAL D'URBANISME



5.1 Plan de zonage général

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal le 21 décembre 2017
Document révisé suite aux remarques du contrôle de légalité par délibération du Conseil Municipal en date du 6 novembre 2018
Projet de modification du PLU n°1



Légende

- Limite communale
- Limite de zone
- Secteur concerné par une OAP (article L151-7 du Code de l'urbanisme)
- Secteurs de mixité sociale
- Emplacements réservés (Article L151-41 du Code de l'urbanisme)
- Espace Boisé Classé (Article L113-1 du Code de l'urbanisme)
- Lisière de 50 mètres des massifs boisés de plus de 100 ha
- Espace paysager remarquable constructible sous conditions (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Espace paysager remarquable inconstructible (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Zone humide avérée et mare à protéger (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Secteur concerné par le PPRi Orge-Saïemouille
- Retrait imposé des constructions (marge de retrait de 10m)
- Zone non aedificandi (20m)
- Secteur de hauteur (10 mètres) (A) (B)
- Mur à protéger (Article L151-19 du Code de l'urbanisme)
- Alignement d'arbres (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Arbre remarquable (Article L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Bâti à protéger (Article L151-19 du Code de l'urbanisme)
- Cône de vue

